

Procès-verbal de la séance du 9 février 1995

au Gor de Vauseyon à 19 heures

---

Présents: Mmes M.Bourquin, J.Bourquin, F.Jeanmonod, I.Mettler,  
A.Monnier, J.Jeannin, C.Deschoux

Mrs B.Jeanmonod, A.Henry, M.Garin, Ph.Graef,  
G.Jeannin, R.Krassnitzer, A.Wasserfallen

Excusés: Mmes F.Currat, F.Gagnaux, Mrs M.Roulet, Ch.Camélique,  
G.Descombes, U.Locher, C.Bart

---

La séance débute par quelques remarques et questions au sujet de la situation actuelle. Le principe de l'agrandissement de la route par le nord est acquis. Mais la question de l'entrée et de la protection du mur reste en suspens. Il faudrait empiéter sur les terrains de l'Etat. Il est nécessaire de se renseigner sur la réfection de l'étang.

Où en est le dossier? Tout le monde en a assez d'attendre. Tout semble en ordre, sauf deux oppositions. Me Studer serait d'accord de signer la cession conditionnelle. Me de Dardel devrait convoquer les parties intéressées. Pourquoi cela ne se fait-il pas? Une lettre sera écrite à M. de Dardel, une copie sera envoyée à la Fondation. M. G.Jeannin aura un téléphone avec M. de Dardel. M. A.Wasserfallen a eu un entretien avec la Fondation concernant les revenus de l'Association et du fait que les archives seraient propriété de la Fondation. M. Pettavel a assuré avoir légué les archives à l'Association et non à la Fondation. M. Wasserfallen suggère une éventuelle demande à l'Autorité tutélaire de contrôle sur la Fondation. Pour l'ensemble des travaux, le groupe des architectes et la galériste se rencontreront. Ce groupe se réunira 1/2 journée chaque quinzaine; M. Graef s'occupe de coordonner cela et Mme Bourquin sera avertie de ces séances.

Une séance avec les membres de la Fondation ainsi qu'avec Mrs J.-M. Breugnet et M. Roulet est prévue le 23.02.95. Suite au manque de disponibilité des participants, la séance est reportée. Mme Isabelle Mettler, la galériste, est présentée. M. Artaud se retire; M. de Seidlitz semble l'avoir effrayé quant au montant des rénovations de la maison du Jardinier. M. Graef souhaite voir cette maison, M. Descombes en possède les clefs. M. Jeannin espère que l'on trouve quelqu'un rapidement pour le partage des frais. M. Wasserfallen propose de participer à l'exposition nationale. M. Jeannin pense que cela pourrait amener des ennuis avec les promoteurs. Mais pourquoi pas un pavillon flottant sur la famille Borel, aux abords du Moulin? Le groupe des architectes se retrouve le 20.02.95 à 14h au Moulin. La séance se termine aux environs de 21heures.